



Edito

Vous êtes au courant de la nouvelle ? La Communauté de commune de la Suisse Normande accélère ses actions de Développement Durable. C'est le conseil communautaire qui l'a décidé, lors de sa séance du 10 septembre 2009. Mais, la CCSN, comme Monsieur et Madame tout le Monde, faisait déjà du Développement Durable sans le savoir. Simplement, les élus ont choisi, cette fois-ci, de l'inscrire de façon transversale aux différentes politiques mises en œuvre par La Communauté de communes.

Au fait, c'est quoi le Développement Durable ?

Tout le monde en parle, mais sait-on exactement ce qui se cache derrière ces deux mots ? Ce concept est apparu dans les années 80, lorsque les grands de ce monde se sont penchés sur l'état de notre grande maison qu'est la planète Terre. Pas joli-joli l'état de la planète, se sont dits les spécialistes. Le modèle de société d'après-guerre n'apporte pas que des bonnes choses. Même s'il génère de la richesse, il apporte avec lui un certain nombre de problèmes qu'il s'agit maintenant de résoudre si nous souhaitons que nos enfants et petits-enfants puissent profiter de cette Terre comme nous en profitons. Le Développement Durable nous offre donc un cadre de réflexion pour trouver un **équilibre entre nature, activité humaine et vie collective**. Il est donc de notre devoir d'élus d'impulser cette nouvelle façon de gérer et de développer le territoire.

Le Développement Durable c'est un concept, mais ce sont avant tout des actions. C'est se préoccuper de la gestion des ressources naturelles, de la préservation de la biodiversité, favoriser les modes de production et de consommation qui respecte l'homme et la nature. Faire du Développement Durable c'est aussi diminuer la production de gaz à effet de serre, mais aussi offrir à la population la possibilité d'être soignée, éduquée, cultivée, mobilisée, épanouie. Comme le dit Albert Jacquart : « face à la situation actuelle, il ne s'agit pas d'être pessimiste ni optimiste, mais plutôt volontariste ».

Nous ne partons pas de zéro. En installant La Chaufferie bois (à la piscine), en créant un Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC), le tri sélectif des ordures ménagères, en aménageant des sentiers qui permettent de découvrir et protéger les milieux, en proposant des services sociaux à la population : Relais Assistanes Maternelles (RAM) maison de retraite, des assainissements collectifs, etc..., les Elus communaux et intercommunaux témoignent de leur implication en terme de Développement Durable.

Mais nous souhaitons aller plus loin et la démarche présentée dans cette lettre devrait nous permettre de passer à une vitesse supérieure et ainsi garantir un avenir à nos générations futures.

Paul CHANDELIER
Président de la C C S N

Le groupe de pilotage
Développement Durable

Jean-Claude LECLERC
Vice président Délégué au
Développement Durable



Pilotons

le développement durable

L'objectif du plan de développement durable est de mettre en place, à travers les compétences de la communauté de communes, des actions concrètes en cohérence avec les grands principes du Développement Durable, et ainsi participer à notre échelle et à notre rythme, aux grands défis internationaux (lutter contre le changement climatique, préserver les ressources naturelles, gérer les risques liés à la santé, réduire les transports polluants...), tout en satisfaisant les besoins des générations actuelles sans compromettre ceux de nos enfants. Le comité de pilotage composé d'élus motivés, socio-professionnels, habitants, associations, et présidé par Jean Claude LECLERC, est missionné pour appliquer les 4 phases de la démarche.

1^{ère} phase : déclenchement, mise en route

Nous ne partons pas de rien, nous commencerons donc par faire le point sur l'existant en répertoriant les « bonnes pratiques de Développement Durable » et les points à améliorer. Ce travail, mené par le groupe de pilotage à l'échelle de chacun des secteurs de la CCSN recensera les actions

et réalisations qui répondent aux cinq défis planétaires suivants :

- La lutte contre le changement climatique.
- La préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources.
- La cohésion sociale et la solidarité avec les territoires et les générations.
- L'épanouissement de tous les êtres humains.
- Une dynamique de développement suivant les modes de production et de consommation responsables.

Par exemple, nous répertorierons les systèmes de production d'énergie renouvelable ou les regroupements de services (publics, privés) limitant les transports et favorisant l'accès à un plus grand nombre sur le territoire de la Suisse Normande.

2^{ème} phase : définition des enjeux locaux au regard du Développement Durable

Qu'est-ce qui nous semble prioritaire en terme de développement durable sur notre territoire ? Que souhaitons-nous placer au centre de notre réflexion pour l'avenir ? Voici le type de questions auxquelles les élus devront répondre. Par exemple : la valorisation d'un tourisme durable est un défi local qui permet de préserver notre capital paysager et économique avec un moindre impact sur l'environnement ; favoriser la production de proximité (choix d'activités intégrées au site, hébergements économes, espaces verts sans phytosanitaires, accueil du personnel saisonnier, valorisation des produits locaux...).

3^{ème} phase : réalisation d'un autodiagnostic

Il s'agit de croiser les compétences et actions de la communauté de communes avec les enjeux définis lors des deux premières phases. Par exemple, est-ce que la rédaction de la lettre que vous tenez entre les mains contribue à la lutte contre les changements climatiques, la préservation des ressources ou la production durable de papier ? Cette réflexion nous permettra de mettre en lumière les forces et faiblesses de nos politiques au regard du Développement Durable et nous permettra de choisir sur quoi nous souhaitons nous améliorer.

4^{ème} phase : proposition d'actions

Enfin, il s'agira d'être créatif en proposant aux différentes commissions et au conseil communautaire des actions concrètes pour nous améliorer. Il est évident que nous ne pouvons pas tout faire d'un coup. Le Développement Durable, c'est une politique de petits pas. Même si l'urgence planétaire est bien réelle, nous sommes conscients que c'est en faisant une multitude de petits pas que nous arriverons à être exemplaires en matière de Développement Durable et ainsi transmettre la Suisse Normande et la planète terre à nos générations futures.

